

Metz, le 23 JAN. 2017

Direction/MSPCOUR/C2017/Ministre Baylet

*Le Président*

*Député de la Moselle*

Monsieur Jean-Michel BAYLET  
Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la  
Ruralité et des Collectivités Territoriales  
Hôtel de Castries  
72 rue de Varenne  
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

J'ai pris connaissance, avec surprise, d'un courrier en date du 3 janvier 2017 adressé à M. le Directeur Général Europe de l'Ouest du groupe KNAUF INSULATION pour lui faire part de la volonté de l'Etat d'accompagner, au titre de la PAT, le projet de création d'une usine de production de laine de roche à Illange, en Moselle. En effet, ce courrier, dont copie a été adressée au Président du Conseil Régional et à celui de la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville, omet d'informer la collectivité que je préside. Or, le Département de la Moselle est, d'une part, propriétaire du terrain d'assiette du projet, et, d'autre part, collectivité support de l'Agence Moselle Développement qui accompagne, depuis l'origine, cet industriel. J'ose espérer que cette omission ne résulte que d'un oubli et ne traduit pas une volonté délibérée de nier le rôle du Département dans ce dossier.

Je note, par ailleurs avec regret, que la subvention annoncée dans votre courrier est en retrait de 300 000 € par rapport à la somme qui avait été évoquée dans le courrier en date du 02 décembre 2016 cosigné par Stéphane FRATACCI, Préfet de la Région Grand Est et Philippe RICHERT, Président du Conseil Régional Grand Est. Cette diminution constitue un signal particulièrement fâcheux en direction du porteur de projet, lequel étudie une solution alternative d'implantation au Luxembourg qui fait l'objet de conditions fiscales particulièrement attractives.

Quoi qu'il en soit, et même si, en raison du cadre réglementaire fixé par la Loi NOTRe, j'ai ouvert des discussions avec la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville pour étudier les conditions dans lesquelles cette zone d'activité départementale pourrait lui être, à terme, cédée, le Département de la Moselle en sera encore propriétaire au moment où, en cas de décision favorable, il conviendra de vendre au Groupe KNAUF la parcelle qu'il envisage d'acquérir. J'espère qu'alors l'ancien Président du Conseil Général du Tarn et Garonne que vous êtes saura se souvenir du rôle que joue dans ce dossier le Département de la Moselle, porteur depuis des décennies d'une politique de diversification économique ambitieuse et acteur engagé de l'attractivité de son territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Patrick WEITEN



Copie : M. Pierre CUNY, Président de la Communauté d'Agglomération Thionville Portes de France  
M. Philippe RICHERT, Président du Conseil Régional Grand Est  
M. Emmanuel BERTHIER, Préfet de la Moselle  
M. Dominique BUSSEREAU, Président de l'ADF